

DIFFUSION ÉTUDIANTE
Fonds institutionnel de développement de la recherche et de la création (FIRC)
CONCOURS 2025-2026

FORMULAIRE DE DEMANDE – VOLET 2) PUBLICATION ÉTUDIANTE

Prière de prendre connaissance des nouvelles règles en vigueur depuis ([FIRC | Université du Québec en Outaouais \(uqo.ca\)](https://firc.uqo.ca)).

Les documents doivent être soumis en un seul envoi avec le formulaire.

Toute demande reçue non conforme ou incomplète ne sera retenue pour le concours*.

Concours 2024-2025	☐ 1 ^{er} appel : 15 mai 2025	☐ 2 ^e appel : 15 septembre 2025	☐ 3 ^e appel : 15 janvier 2026
Nom de l'étudiant(e) - (premier(ère) auteur(e))			
Nom du superviseur(e)			
Cycle	☐ 2 ^e cycle	☐ 3 ^e cycle	
Département			
Titre de la publication			
Autres auteur(e)s			☐ Aucun
Nom de la revue ciblée et/ ou maison d'édition			
Revue ou journal scientifique évalué par les pairs	☐ Oui		
Publication en libre-accès	☐ Oui	☐ Non	
Date de publication prévue	(aaaa-mm-jj)		
Montant demandé	\$		
Utilisation des fonds	☐ Publication ☐ Révision ☐ Traduction		☐ Autre – préciser :

*La décision prise concernant ce volet est sans appel.

DOCUMENTS À JOINDRE LORS DE L'ENVOI

☐	Une copie de travail (abrégée) du manuscrit ou du dossier visuel ou fascicule d'exposition (à joindre).
☐	Preuve d'acceptation du manuscrit ou du dossier visuel (si publication/ révision).
☐	Preuve de soumission du manuscrit (si traduction).
☐	Attestation de direction mentionnant l'absence d'appui financier d'une autre source (formulaire séparé à joindre).

SECTIONS À COMPLÉTER

☐	Court texte (200 mots) produit par l'étudiant(e), décrivant l'importance de la publication au sein du cheminement académique, en matière de formation à la recherche et à la création.
☐	Prévisions budgétaires et autres sources éventuelles d'appui (détails) (voir la <i>Politique relative aux frais de voyage et aux frais de déplacement</i> du Service des finances de l'UQO)

Je, soussigné(e), _____, atteste avoir pris connaissance des règles concernant le **FIRC-Volet Publication étudiante**, et de ce fait accepte les conditions énumérées ci-haut.

Le versement du support financier est conditionnel à la présentation d'une preuve d'acceptation du manuscrit ou du dossier visuel (si publication/ révision) ou d'une preuve de soumission du manuscrit (si traduction).

Toutes les dépenses doivent survenir entre le 1er mai 2025 et le 30 avril 2026.

Signature

Date